

DECISION DU PRESIDENT.CA 104-2017

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

Objet de la décision Demande de déclassement de l'ISTIA

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver la demande de déclassement de l'ISTIA

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 16 octobre 2017

Christian ROBLEDO

Le Président de l'Université d'Angers

Par délégation et pour signature,

Olivier HUISMAN

Directeur Général des Services

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **21 octobre 2017** | Mis en ligne le : **21 octobre 2017**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Proposition de don (composante)	Redistribution interne ou proposition de don DDN	Observations (destination finale du matériel) (Secrétaire général)*
	ISTIA				
	N° Inventaire ou à défaut date d'acquisition	Etat du matériel			
15/12/2016					
Désignation du matériel	2009	OK mais certaines touches du clavier ne fonctionnent plus		à détruire	
Portable DELL Latitude E6500 (15") N° de série : 82GYC4J Intel core2 Duo P8400 (2.26, 1066Mhz, 3MB) Nvidia quadro NVS 160M, 256MB with PC card 160Go 7200rpm hard drive 4GB 800Mhz DDR2 (2*2GB) DVD +/- RW sacoche et adaptateur secteur pas d'OS					
Portable DELL N° de série : 4CZ138H7B Intel core i7 - 2630QM - CPU 2.00Ghz 4Go de RAM pas d'OS	2011	HS		à détruire	
UC Dell Precision T3400 N° de série : 282XC4J Processeur Intel core 2 duo E7300 Plus de RAM pas de disque dur lecteur de disquette Carte graphique nVidia Quadro NVS 290 pas d'OS	2009	HS		à détruire	

<p>UC Dell Precision T3400 N° de série : 482XC4J Processeur Intel core 2 duo E7300 Plus de RAM pas de disque dur lecteur de disquette Carte graphique nVidia Quadro NVS 290 pas d'OS</p>	2009	HS		à détruire	
<p>UC Dell Precision T3400 N° de série : 382XC4J Processeur Intel core 2 duo E7300 4Go de RAM Disque dur de 250Go lecteur de disquette Carte graphique nVidia Quadro NVS 290 pas d'OS</p>	2009	HS		à détruire	
<p>Écran DELL - E198FP N° de série : CN-0W024K-74261-8CJ-51WL</p>	2008	HS		à détruire	
<p>Écran DELL - P2412H N° de série : CN-0TTMDG-74261-290-2A64</p>	2012	HS		à détruire	
<p>Écran CRT ELONEX - MN017COMP N° de série : 347FYK172000359</p>	2003	HS		à détruire	
<p>Écran CRT ELONEX - MN019COM N° de série : 136FECA2000029</p>	2001	HS		à détruire	